

Pingrez, qui blâmait la générosité d'Arthur sur ce point. En effet, ce dernier, ignorant les démarches antérieures du baron relativement à sa cousine, faisait bon marché des griefs plus directs qu'il pouvait avoir contre lui, pour ne se souvenir que de leur amitié de collège, et il l'accueillait avec plus d'affabilité qu'il n'en témoignait à la plupart de ses hôtes. Morois n'était pour lui qu'un personnage insignifiant, une *bonne bête*, comme il l'appelait, également incapable d'un acte de dévouement ou d'une mauvaise action calculée. Les individus de cette sorte ne peuvent jamais inspirer une vive estime ni une sympathie bien prononcée ; mais ils trouvent quelquefois, en raison même de leur nullité morale, une tolérance qui va jusqu'à la faiblesse et dont il leur est d'autant plus facile d'abuser que leurs démarches n'excitent aucune défiance.

Le baron de Morois avait d'ailleurs cette suffisance et cet aplomb à débiter des futilités qu'il tiennent souvent lieu d'esprit. Henriette préférait sa conversation trivialement amusante à la gravité plus spirituelle, mais monotone, d'Arthur.

M. de Morois, certain de ne pas déplaire, ne perdit aucune occasion de gagner du terrain, et la confiance, l'inquiétude chagrine et la mystérieuse conduite d'Arthur secondaient merveilleusement ses desseins. Henriette surprenait quelquefois son mari à fouiller dans un petit coffret d'ébène magnifiquement incrusté d'or et de nacre, et auquel il paraissait tenir beaucoup, parce qu'il l'avait, disait-il, reçu de sa mère. Mais ce pieux motif n'expliquait pas l'empressement avec lequel il en retirait la clef à l'approche de sa femme. Cette manœuvre, plusieurs fois répétée, éveilla d'abord la curiosité, puis la jalousie d'Henriette. Elle se promit de connaître à tout prix le secret qu'Arthur s'obstinait à lui cacher. Elle profita un jour d'un de leurs rares moments d'intimité pour lui demander cette clef ; mais Arthur, sans quitter le ton de la plaisanterie, la lui refusa. Elle se fâcha tout-à-fait sans plus de succès. Henriette, capricieuse et volontaire comme un enfant gâté, était impatiente de toute contrariété. Son mari ne l'avait pas habituée à cette résistance opiniâtre contre laquelle son dépit et sa fureur devaient se briser. Arthur, avec un peu d'adresse, aurait pu donner le change à la curiosité de sa femme ou recourir au moyens dila-

toires sous prétexte de faire durer son incertitude ; mais soit que l'obstination impérieuse d'Henriette lui eût paru mériter une leçon, soit que, fatigué d'un despotisme chaque jour plus impertinent, il se fût fait à l'avance une règle de conduite applicable à telle circonstance donnée, il dédaigna la ruse et les circonlocutions, et, après avoir riposté en riant aux premières attaques, il repoussa les importunités par un refus péremptoire. La jeune femme comprit que ce refus énergique était, non pas un acte de rébellion isolé, mais le prélude d'une révolution domestique, et elle voulut à force d'audace ressaisir le pouvoir qui lui échappait. Mais ces mots : " Je le veux," dont elle avait si souvent éprouvé la puissance magique, n'arrachèrent à Arthur qu'un sourire de pitié.

— Vous le voulez, dit-il, avec une froide ironie, c'est fort bien : il n'y a plus qu'une légère difficulté.

— Laquelle ? demanda Henriette avec empressément, espérant que son mari allait entrer en composition avec elle.

— C'est que je ne le veux pas ! répondit-il d'une voix fortement accentuée. Et il s'éloigna en haussant les épaules.

Henriette, restée seule, fut en proie à une violente agitation : sa volonté méconnue, sa curiosité non assouvie, son orgueil humilié, lui avaient gonflé le cœur et bouleversé la tête. Elle jettait sur le coffret, cause innocente de ce triste débat, des regards de fureur ; elle le prenait entre ses mains, le secouait, l'examinait par tous les côtés, comme si elle eût crut y trouver quelque ressort secret. Un moment elle eut la pensée de le briser, et peut-être aurait-elle cédé à cette honteuse tentation si la fermeté qu'Arthur venait de déployer pour la première fois devant elle ne lui eût inspiré une sorte de terreur qu'elle ne s'avouait pas, mais dont elle s'efforçait vainement de s'affranchir.

Cette jeune femme, dans sa léèreté coupable, avait laissé s'éteindre, après quelques mois d'union, ses premières lueurs de tendresse pour son mari et ne lui avait conservé que cette affection banale et, pour ainsi dire, officielle que commandent les liens de la parenté et du mariage. Elle était revenue depuis longtemps à ses premières impressions sur Arthur et s'était ingéniée à ne voir en lui que l'homme positif, prosaïque, calculateur, bon par tempérament, généreux par réflexion et soumis par faiblesse.